

Egalité

Egalité et différence

de

Devi Techer et Benjamin Maillot

602

Encadrés par Mme Lovasoa

L'égalité des handicapés est-elle un rêve ou une réalité ?

Tout d'abord, que veut dire égalité ?

Pour nous, l'égalité signifie que tous les citoyens ont les mêmes droits : le droit de travailler, d'être soigné, d'apprendre, d'aller à l'école, de se déplacer...

Et qu'est-ce qu'une personne handicapée ?

C'est une personne qui subit un désavantage physique ou intellectuel qui la place en difficulté. Donc les personnes handicapées ont le droit à l'égalité parce que ce sont des êtres humains avant tout. Ils ont les mêmes droits mais pas forcément les mêmes facilités, ni les mêmes besoins.

Mais dans la réalité, les handicapés ne sont pas égaux aux personnes non handicapées. Ils ont des difficultés dans leur vie qui est jonchée d'obstacles. Souvent rien n'est adapté pour eux.

Par exemple, les handicapés n'ont pas accès à de nombreux bâtiments, ils ne peuvent pas avec leur fauteuil roulant monter les escaliers.

Aller au cinéma, faire du sport ou aller à l'école est souvent difficile. Et des activités comme faire du vélo est impossible pour les handicapés moteurs. Mais ils peuvent tout de même se promener dans une joëlette. C'est comme cela que le sportif amputé des quatre membres, Philippe Croizon a participé à la Diagonale des Fous en 2014. Ou même faire du football n'est plus impossible pour les handicapés visuels grâce à des équipements adaptés, il y a un grelot dans le ballon. Donc les handicapés auraient accès aux mêmes droits si on améliorait les équipements.

D'ailleurs, la loi existe et devrait permettre aux handicapés d'avoir les mêmes droits. Il s'agit de la loi pour l'égalité des droits et des chances, du 11 février 2005. Elle précise que l'insertion professionnelle et l'intégration scolaire des personnes porteuses d'handicap sont obligatoires. Mais souvent les bâtiments ne sont pas équipés de rampe d'accès, de toilettes, ou de cantines pour handicapés et donc il y a encore des inégalités.

Normalement, il devrait y avoir, selon la loi, 6% des employés handicapés dans une entreprise de plus de vingt personnes, mais les entreprises n'adaptent pas toujours les postes de travail donc ne peuvent pas embaucher des personnes handicapées.

Dans la réalité, les handicapés sont les égaux des personnes non handicapées et le seront toujours car avant tout ce sont des êtres humains. Que ce soit à la naissance ou dans le cours de leur vie, le handicap a bouleversé leur vie et donc ils ont dû s'adapter à notre monde. Mais il faut aussi que nous les acceptions comme ils sont, sans porter de jugement.

Alors, le rêve deviendra réalité, nous seront tous égaux. La loi a permis des progrès mais il faudrait que tous les commerces, les loisirs, les hôtels, les transports, les entreprises disposent de tout ce qui est nécessaire pour que les non-valides puissent en profiter. Et, il faut que nous aidions les personnes handicapées. Il faut leur transmettre de la joie, de l'épanouissement. Car aider les handicapés, c'est rendre plus facile leur vie jonchée d'obstacles et cela permet de faire disparaître ces inégalités.